

Une initiative globale qui prône le rétablissement de notre communauté

Parce que la pandémie touche tout le monde

Les répercussions psychosociales qui en découlent pourraient se faire sentir pendant des mois, voire des années. Il faudra accorder une attention particulière au processus de rétablissement afin de contribuer à améliorer le bien-être de notre population.

Le but du réseau d'éclaireurs est d'augmenter la capacité d'adaptation ainsi que la résilience des individus et de la communauté en contexte de pandémie, mais aussi de post-pandémie.

L'initiative vise à rejoindre les différents groupes de population 0-100 ans. Dans le respect des dynamiques et réalités locales, le réseau des Éclaireurs sera créé et soutenu par une équipe de proximité formée principalement d'intervenants des milieux institutionnels et communautaires. Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires de la communauté.

Comment ça fonctionne dans les Basques ?

Sur le territoire des Basques, une table de concertation regroupant le CISSS du Bas Saint-Laurent, COSMOSS Les Basques, le Maillon des Basques, la Maison le Puits, le Centre Prévention Suicide du KRTB, Logis Aide des Basques (ITMAV et gérontologie sociale) a été mise sur pied à l'automne 2021. Cette équipe est appuyée par deux employés du CISSS du Bas Saint-Laurent, un organisateur communautaire chargé de la coordination du projet et d'un agent de relations humaines, responsable de la formation, de la promotion dans le milieu et du lien avec les éclaireurs.

Dans son ensemble, cette équipe a pour objectif de donner des orientations au déploiement de la mesure des éclaireurs. Plus concrètement, elle est responsable de recruter et d'assurer la formation des éclaireurs, d'organiser et de soutenir le développement d'actions de résilience collective sur le territoire et d'effectuer une vigie des besoins exprimés sur le territoire en matière de soutien psychosocial.

Sur le territoire des Basques, quatre principales orientations ont été prises en concertation:

- 1) **Organiser une tournée des partenaires municipaux** en février 2022 ;
- 2) **Mettre sur pied et déployer un réseau d'éclaireurs** sur l'ensemble du territoire grâce à des partenariats structurants au cours de l'hiver 2022 ;
- 3) **Développer une nouvelle initiative du Maillon en entreprise** en lien avec le rétablissement communautaire à l'hiver 2022;
- 4) **Organiser une rencontre communautaire sur le rétablissement, les loisirs, la culture et l'animation sociale au printemps 2022**

Organismes partenaires



Pour l'adoption d'une approche d'éclaireur dans votre milieu

La mesure des éclaireurs ayant pour objectif de mieux répondre aux impacts psychosociaux de la pandémie, il est important de favoriser la mobilisation de tous les milieux envers le rétablissement. C'est ce qu'on appellera «l'approche éclaireur».

Cette approche est toute simple. Il s'agit pour un acteur du milieu de prendre en considération le contexte sanitaire et les besoins de la population, dont particulièrement les personnes les plus vulnérables, dans les processus de décision et dans les initiatives en développement.

Il s'agit donc d'une approche véritablement transversale qui peut venir se combiner à ce qui se fait déjà dans le milieu.

Par exemple, une municipalité pourrait choisir d'investir davantage dans du mobilier urbain, sachant que cela peut avoir une incidence positive sur les rassemblements extérieurs et l'organisation d'activités récréatives. Un comité de loisirs pourrait organiser une soirée festive sur une thématique rassembleuse. Un comité citoyen pourrait proposer une initiative de verdissement ou d'embellissement.

Sans que ces exemples d'action ne soient réfléchis exclusivement en fonction du rétablissement communautaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ils participent à offrir un environnement favorable à ce dernier. Ils apportent tous une contribution unique en participant à l'amélioration de la résilience individuelle et collective dans nos milieux.

Des actions concrètes pour le rétablissement

Pour participer aux efforts de rétablissement collectifs, il est possible de poser plusieurs gestes fort simples !

D'abord, il est possible de vous inscrire à une formation offerte gratuitement sur le sujet. Les formations sont d'une durée de deux heures et vous offriront une foule d'outils pratiques et théoriques sur comment prendre soin de soi et des autres dans le contexte sanitaire actuel.

Ensuite, le rétablissement ne passe pas exclusivement par du soutien communautaire et des services professionnels. Ceux-ci ont un rôle certes un rôle fort important à jouer, mais des actions citoyennes simples peuvent s'y additionner, sans toutefois s'y substituer. En effet, plusieurs activités contribuent de manière directe à l'amélioration du bien-être de la population et participent à la création d'un milieu de vie plus sain, vivant, sécuritaire et animé.

Comment mon organisation peut-elle contribuer au rétablissement ?

Voici quelques exemples d'actions ou d'interventions qui pourraient contribuer au rétablissement communautaire:

- Activité créative publique en plein-air
- Soirée culturelle;
- Activité d'expression libre
- Atelier ou conférence sur les saines habitudes de vie;
- Aménagement d'un espace public (parc, espace vert, mobilier urbain, etc.)
- Exposition d'art public
- Journée festive ou thématique Fête de village ou festival
- Activité intergénérationnelle

Contact: Guillaume Legault, organisateur communautaire, coordonateur de la mesure des éclaireurs
guillaume.legault.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Maxime Savoie, agent de relations humaines
maxime.savoie.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca